



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE VACATION

COMPOSITION

Président : **Martial GBAGUIDI**

Conseillers Consulaires :

Greffier d'audience : **Olga C. HOUETO ALOUKOU**

JURIDICTION : **COUR D'APPEL DE COMMERCE DE COTONOU**

MATIERE : **COMMERCIALE**

FORMATION : **3^{ème} CHAMBRE PÔLE 6 : REFERE COMMERCIAL ET EXECUTION (CARE)**

DATE : **MARDI 15 SEPTEMBRE 2026**

**SALLE D'AUDIENCE : Alexandre DURAND (1^{er}
ETAGE)**

HEURE : **14 H 30 MN**

NB : La constitution d'avocat est obligatoire dans les procédures en appel en matière commerciale (article 23 al 3 du CPCCSAC)

NUMERO D'ORDRE	REFERENCES DU DOSSIER	PARTIES A L'INSTANCE			OBJET DE LA DEMANDE	MOTIF DE L'AJOURNEMENT
		APPELANT(ES)	INTIME(ES)	INTERVENANT(S)		
AFFAIRES AU ROLE						
CRENEAU : 14H30 – 15H30						
1.	BJ/e-CA-COM-C/2026/0336	Société THE LIGHT SARL	SOCIETE PLANET CONSTRUCTION SARL			Renvoi au 27 octobre 2026 pour communication par Me Robert HOUNKPATIN et plaidoirie avec communication préalable de notes de plaidoirie avant dépôt
2.	BJ/e/CA-COM-C/2026/0344	Société INVEST DRINK	ECOBANK BENIN			Renvoi au 27 octobre 2026 pour les parties absentes
3.	BJ/e/CA-COM-C/2026/0335	LASSEHIN Codjo Antoine	CONSORCIO CONSTRUCTOR DE ESTRADAS (CCE)			Renvoi au 27 octobre 2026 pour

			ECOBANK BENIN SA			constitution de conseil par l'appelant absent, pour production de la décision querellé et l'original de l'acte d'appel
--	--	--	------------------	--	--	--

STATISTIQUE	DOSSIERS AU ROLE : 03	DOSSIERS EN DÉLIBÉRÉ : 00
-------------	-----------------------	---------------------------

Fait à Cotonou, le 15 septembre 2026
Le Greffier de chambre

